Demande de propositions de services de consultants (RFP)

Titre de l'appel d'offres :	**Consultants CREC et PCI – Tshopo, Bas-Uélé, Haut-Uélé et Ituri**
Soumettre les questions et les propositions à :	drcprocurement@fhi360.org
Date de publication de l'appel d'offres :	**11 novembre**
Date limite de soumission des questions :	**16 novembre** à 23 h 59
Date limite des réponses de FHI 360 :	**20 novembre** à 23 h 59
Date limite de soumission des propositions :	**23 novembre** à 23 h 59
Délai approximatif d'attribution du contrat de consultant au(x) candidat(s) retenu(s) :	**10 décembre Les consultants seront sélectionnés au fur et à mesure.**

Mode de soumission :

Pour postuler, veuillez envoyer votre CV, une lettre de motivation et votre tarif journalier à drcprocurement@fhi360.org au plus tard le 23 novembre à 23 h 59. Les candidatures doivent être soumises en français. Veuillez indiquer clairement, dans l'objet du courriel et dans votre candidature, le poste et la province pour lesquels vous postulez.
Les candidats présélectionnés seront invités à un entretien.

Validité de l'offre :

Le consultant s'engage à maintenir ses prix pendant **30 jours** à compter de la date spécifiée pour la réception des offres, sauf si un autre délai est spécifié dans l'addendum à l'appel d'offres.

Conditions contractuelles :

FHI 360 prévoit de conclure des contrats de consultant individuels avec les candidats retenus pour les postes décrits dans le présent appel d'offres. Ces contrats, d'une durée déterminée et axés sur des tâches spécifiques, seront attribués aux personnes qui satisfont aux exigences d'admissibilité et de qualification.

Contexte

FHI 360 est une organisation mondiale qui collabore avec les gouvernements, les institutions nationales, les communautés et les partenaires afin de renforcer les systèmes de santé et de promouvoir des solutions durables, pilotées localement, face aux défis complexes de santé publique. Dans le cadre du projet EpiC, FHI 360 étend ses activités de communication des risques et d'engagement communautaire (CREC) et de prévention et contrôle des infections (PCI) en appui à la riposte à l'épidémie de maladie à virus Bundibugyo (BVD) en République démocratique du Congo (RDC). À cet effet, FHI 360 recherche 30 consultants qualifiés pour les provinces de la Tshopo, du Bas-Uélé, du Haut-Uélé et de l'Ituri.

Les consultants travailleront en étroite collaboration avec les divisions provinciales de la santé (DPS), les équipes cadres des zones de santé (ECZ), les formations sanitaires (FOSA), les relais communautaires (RECO), les leaders communautaires et les partenaires de la riposte. Dans les provinces de la Tshopo, du Bas-Uélé et du Haut-Uélé, un coordonnateur provincial par pilier

(CREC et PCI) assurera la planification, l'appui technique et la consolidation des données, tandis qu'un consultant par pilier sera affecté à chacune des zones de santé d'intervention. En Ituri, un consultant CREC et un consultant PCI viendront renforcer le dispositif existant.

Étendue des travaux
Le présent appel d'offres vise le recrutement de 30 consultants, répartis par province et par pilier comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Le nombre de consultants de zone de santé correspond au nombre de zones de santé d'intervention dans chaque province. Les quatre profils de postes sont décrits ci-après.

Province	CREC – Coordination	CREC – Zones de santé	PCI – Coordination	PCI – Zones de santé	Total
Tshopo	1	4	1	4	**10**
Bas-Uélé	1	3	1	3	**8**
Haut-Uélé	1	4	1	4	**10**
Ituri	–	1	–	1	**2**
Total	**3**	**12**	**3**	**12**	**30**

1. **Coordonnateur (trice) provincial(e) CREC – 3 postes (Tshopo, Bas-Uélé, Haut-Uélé)**

   Aperçu du poste
   Le/La coordonnateur (trice) provincial(e) CREC assure la planification, la coordination et le suivi de l'ensemble des activités de communication des risques et d'engagement communautaire dans sa province. Il/Elle apporte un appui technique aux consultants CREC de zone de santé, consolide les données de la province et en contrôle la qualité, produit le rapportage provincial et assure la liaison avec la DPS et les partenaires. Ce poste exige une solide expérience de la CREC en situation d'épidémie, de bonnes capacités de coordination et d'encadrement, ainsi qu'une aptitude à travailler sous pression dans des environnements aux ressources limitées.

   Principales responsabilités
   - Planifier les activités CREC de la province, en cohérence avec le plan de riposte et les priorités de la DPS, et en assurer le suivi régulier.
   - Apporter un appui technique, un encadrement et un mentorat réguliers aux consultants CREC de zone de santé.
   - Consolider les données CREC transmises par les zones de santé et en assurer le contrôle qualité (complétude, promptitude et cohérence).
   - Produire et transmettre dans les délais les rapports provinciaux périodiques (journaliers, hebdomadaires et mensuels selon les besoins).
   - Assurer la liaison avec la DPS, les structures de coordination de la riposte et les partenaires ; participer aux réunions de coordination provinciales.
   - Appuyer, au niveau provincial, le dispositif de gestion des rumeurs et des retours communautaires, et proposer des actions correctives adaptées.
   - Identifier les difficultés de mise en œuvre et formuler des recommandations pour améliorer la qualité et la couverture des interventions.

2. **Consultant(e) CREC de zone de santé – 12 postes (Tshopo : 4, Bas-Uélé : 3, Haut-Uélé : 4, Ituri : 1)**

   Aperçu du poste
   Le/La consultant(e) CREC de zone de santé met en œuvre les activités de communication des risques et d'engagement communautaire dans la zone de santé d'affectation, en étroite collaboration avec l'équipe cadre de la zone de santé, les relais communautaires (RECO) et les leaders communautaires. Il/Elle planifie les interventions selon les priorités de la zone de santé, assure la supervision et le coaching des RECO, contribue à la gestion des rumeurs et veille à la

remontée journalière des données ainsi qu'à un rapportage cohérent et à temps.

Principales responsabilités

- Planifier les activités CREC selon les priorités de la zone de santé, en concertation avec l'équipe cadre de la zone de santé.
- Mobiliser et accompagner les RECO ainsi que les leaders communautaires, religieux et d'opinion dans les actions d'engagement communautaire.
- Assurer la supervision et le coaching des RECO dans la mise en œuvre des activités.
- Recueillir, documenter et analyser les rumeurs et les retours communautaires ; proposer et mettre en œuvre des réponses adaptées.
- Assurer la remontée journalière des données CREC vers le coordonnateur provincial.
- Produire des rapports cohérents, complets et transmis dans les délais.
- Participer aux réunions de coordination de la zone de santé et assurer la liaison avec les autres piliers de la riposte.

3. Coordonnateur(trice) provincial(e) PCI – 3 postes (Tshopo, Bas-Uélé, Haut-Uélé)

Aperçu du poste

Le/La coordonnateur(trice) provincial(e) PCI assure la planification, la coordination et le suivi des activités de prévention et contrôle des infections dans sa province. Il/Elle apporte un appui technique et un mentorat aux consultants PCI de zone de santé, consolide les données PCI de la province et en contrôle la qualité, produit le rapportage provincial et assure la liaison avec la DPS et les partenaires. Ce poste exige une solide maîtrise des normes PCI/WASH, une expérience de la riposte aux épidémies et de bonnes capacités de coordination et d'encadrement.

Principales responsabilités

- Planifier les activités PCI de la province, en cohérence avec le plan de riposte et les priorités de la DPS, et en assurer le suivi régulier.
- Apporter un appui technique et un mentorat réguliers aux consultants PCI de zone de santé.
- Consolider les données PCI (évaluations des FOSA, suivi des indicateurs) transmises par les zones de santé et en assurer le contrôle qualité.
- Produire et transmettre dans les délais les rapports provinciaux périodiques.
- Assurer la liaison avec la DPS, les structures de coordination de la riposte et les partenaires ; participer aux réunions de coordination provinciales.
- Analyser les lacunes PCI/WASH identifiées dans les FOSA et appuyer l'élaboration et le suivi des plans d'amélioration.
- Formuler des recommandations pour renforcer la qualité des interventions PCI dans la province.

4. Consultant(e) PCI de zone de santé – 12 postes (Tshopo : 4, Bas-Uélé : 3, Haut-Uélé : 4, Ituri : 1)

Aperçu du poste

Le/La consultant(e) PCI de zone de santé met en œuvre et suit les interventions de prévention et contrôle des infections dans les formations sanitaires (FOSA) de la zone de santé d'affectation. Il/Elle réalise les évaluations PCI/WASH, assure le mentorat des prestataires, fait preuve de leadership auprès de l'équipe cadre de la zone de santé et veille à la complétude, à la promptitude et à la cohérence des données et des rapports.

Principales responsabilités

- Réaliser les évaluations PCI/WASH des FOSA à l'aide des outils standardisés et assurer le suivi des plans d'amélioration.
- Assurer le mentorat et l'encadrement des prestataires de soins sur les normes PCI (hygiène

des mains, tri et isolement, utilisation des EPI, nettoyage et désinfection, gestion des déchets).

- Appuyer l'équipe cadre de la zone de santé dans la planification et la mise en œuvre des activités PCI.
- Collecter et transmettre les données PCI au coordonnateur provincial en veillant à leur complétude, à leur promptitude et à leur cohérence.
- Signaler sans délai les lacunes critiques constatées dans les FOSA et proposer des mesures correctives.
- Participer aux réunions de coordination de la zone de santé et assurer la liaison avec les autres piliers de la riposte.

Les détails ci-dessous s'appliquent à tous les postes.

Lieu d'affectation :
Les coordonnateurs provinciaux seront basés au chef-lieu de leur province (Kisangani pour la Tshopo, Buta pour le Bas-Uélé et Isiro pour le Haut-Uélé). Les consultants de zone de santé seront basés dans leur zone de santé d'affectation. Les postes impliquent des déplacements fréquents sur le terrain, dans des environnements opérationnels complexes, en situation d'urgence ou aux ressources limitées.

Période d'exécution :
FHI 360 prévoit de conclure des contrats de consultant pour une période allant du **10 décembre 2026 au 10 février 2027**, avec possibilité de prolongation ou de renouvellement en fonction des besoins du programme, de la performance du consultant et des financements disponibles. Le coût final de la prestation sera déterminé lors de la signature du contrat.

Déplacements :
FHI 360 prendra en charge les frais de voyage, d'hébergement et de restauration liés aux déplacements autorisés, conformément à ses politiques. Ces postes exigent de travailler dans des conditions difficiles, de s'adapter à des ressources et infrastructures limitées, de rester concentré sous pression et de répondre rapidement aux pics d'activité dans un environnement potentiellement dangereux. Le travail peut impliquer des horaires irréguliers ainsi qu'une disponibilité le week-end et en soirée. Les postes PCI peuvent impliquer un contact avec des patients ou des environnements potentiellement contaminés et requièrent donc le strict respect des protocoles de prévention et contrôle des infections. Les consultants sont tenus de respecter les politiques de FHI 360 ainsi que les exigences applicables en matière de sécurité, de sûreté et de voyages, tout en représentant l'organisation de manière professionnelle.

Définition des missions
Les activités décrites ci-dessus sont données à titre indicatif. Le contrat de chaque consultant précisera le lieu d'affectation, la période d'exécution, le niveau d'effort attendu, les livrables, les modalités de compte rendu et toute autre exigence spécifique, en fonction des priorités du programme et du contexte opérationnel.

Qualifications
FHI 360 recherche des professionnels expérimentés en communication des risques et engagement communautaire (CREC) ou en prévention et contrôle des infections (PCI), ayant une expérience avérée de la riposte aux épidémies en RDC, de préférence dans les provinces concernées par le présent appel d'offres.
Les candidats doivent préciser clairement le pilier (CREC ou PCI), le type de poste (coordonnateur provincial ou consultant de zone de santé) et la province pour lesquels ils postulent.
Qualifications minimales :

Éducation
• Postes CREC : diplôme universitaire (licence au minimum) en sciences sociales, sciences de

l'information et de la communication, sociologie, anthropologie, santé publique, sciences de la santé ou dans un autre domaine pertinent.
• Postes PCI : diplôme universitaire (licence au minimum) en médecine, sciences infirmières, santé publique, hygiène et assainissement ou dans un autre domaine pertinent.
• Un master en santé publique ou une formation certifiante en CREC ou en PCI constitue un atout, en particulier pour les postes de coordonnateur provincial.

Expérience professionnelle
• Coordonnateurs provinciaux : au moins 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le pilier concerné (CREC ou PCI), dont une expérience de coordination ou d'encadrement d'équipes dans le cadre de la riposte aux épidémies (Ebola, mpox, choléra, COVID-19, etc.).
• Consultants de zone de santé : au moins 3 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le pilier concerné, de préférence au niveau de la zone de santé ou de la communauté, dans le cadre de la riposte aux épidémies.
• Bonne connaissance du système de santé de la RDC (DPS, zones de santé, aires de santé, RECO) ; la connaissance de la province d'affectation constitue un atout majeur.
• Maîtrise des outils informatiques courants (Word, Excel) et des outils de collecte de données (par exemple KoboToolbox ou ODK) ; capacité à produire des rapports de qualité dans les délais.
Langues
- La maîtrise du français est requise. La connaissance du lingala et/ou du swahili, ainsi que des langues locales de la province d'affectation, constitue un atout.

Calendrier, exigences et adresse de soumission :
Les propositions doivent être soumises au plus tard le **23 novembre 2026** à 23 h 59. Les candidatures seront examinées au fur et à mesure de leur réception. La proposition doit inclure un CV, une lettre de motivation et le tarif journalier, et doit être envoyée par courriel à l'adresse suivante : drcprocurement@fhi360.org. L'objet du courriel doit indiquer le poste et la province visés (par exemple : « Consultant PCI de zone de santé – Haut-Uélé »). Les documents de candidature doivent être rédigés en français.

Documents requis
Les réponses au présent appel d'offres doivent décrire clairement les qualifications et l'expérience du candidat en lien avec le poste visé et l'étendue des travaux décrite ci-dessus.
Les propositions doivent comprendre les éléments suivants :
- CV ou résumé mentionnant l'expérience par pays et mis à jour au cours des trois mois précédant la soumission de la proposition.
- Tarif journalier proposé par le consultant (en USD).
- Lettre de motivation résumant les qualifications, l'expérience et le tarif journalier proposé par le consultant. Cette lettre doit clairement indiquer le pilier (CREC ou PCI), le type de poste et la province pour lesquels le candidat postule.
- Un document de 1 à 2 pages présentant les qualifications et les réalisations du consultant en lien avec la section « Étendue des travaux » mentionnée ci-dessus.

Critères d'évaluation :
Les propositions seront évaluées selon les critères ci-dessous, et seuls les candidats présélectionnés seront invités à un entretien :
- Satisfaction aux exigences minimales en matière de formation et d'expérience
- Expérience pertinente en riposte aux épidémies dans le pilier concerné (CREC ou PCI)
- Expérience de projets financés par des bailleurs de fonds, en particulier par le gouvernement américain
- Connaissance du contexte de la province d'affectation et expérience de travail avec les structures sanitaires (DPS, zones de santé, FOSA) et les communautés
- Expérience en coordination et en représentation auprès des parties prenantes

Avertissements de FHI 360

- FHI 360 peut effectuer une vérification des antécédents de tout candidat consultant sélectionné.
- FHI 360 peut annuler l'appel d'offres et ne procéder à aucune attribution.
- FHI 360 peut rejeter tout ou partie des réponses reçues.
- La publication du présent appel d'offres ne constitue pas un engagement d'attribution de la part de FHI 360.
- FHI 360 se réserve le droit de disqualifier toute offre dont l'auteur n'aurait pas suivi les instructions de l'appel d'offres.
- FHI 360 n'indemnisera aucun soumissionnaire pour sa réponse au présent appel d'offres.
- FHI 360 se réserve le droit d'attribuer le contrat sur la base d'une première évaluation des offres, sans autre discussion.
- FHI 360 peut choisir de n'attribuer qu'une partie des activités faisant l'objet de l'appel d'offres, ou de procéder à plusieurs attributions en fonction des activités de l'appel d'offres.
- FHI 360 se réserve le droit de ne pas tenir compte des lacunes mineures de la proposition pouvant être corrigées avant la décision d'attribution afin de promouvoir la concurrence.
- Les conditions générales de FHI 360 applicables aux fournisseurs sont disponibles ici et nos conditions applicables aux consultants sont disponibles ici.

Retour à la liste